

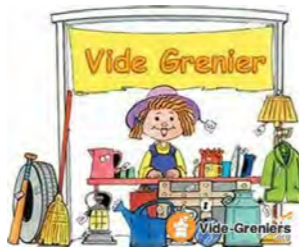
## ÇA S'EST PASSÉ EN JUIN

Au sein de la commune



11/06/22 - Concert «Si ça vous chante»

12 et 19/06/22 - Élections Législatives



19/06/22 - Vide-greniers du Comité des Fêtes



Jeux Olympiques de l'école



25/06/22 - Fête de l'École



24/06/22 - Apéro dînatoire avec les employés municipaux

Au sein de Grand-Poitiers

01 et 02/06 : Commissions thématique

09/06 : Bureau Communautaire

16/06 : Commission générale des finances

24/06 : Conseil Communautaire

### Le maire vous emmène tous les mois à la découverte d'une entreprise ou d'une association de la commune. Ce mois-ci il s'agit de : SOLICIUM ÉNERGIES avec les gérants de la société Messieurs Pasquet et Gastard

Depuis mars 2022, la commune de Bignoux accueille une nouvelle société sur son territoire, «Solicium Energies», spécialisée dans l'installation de panneaux solaires photovoltaïques.

Cette entreprise, créée par deux anciens salariés de Sorégies, Rémi Pasquet et Ludovic Gastard, accompagne les particuliers et petites entreprises dans leur projet d'installation de ce système d'autoconsommation, afin de leur permettre de tendre vers l'indépendance énergétique.

Experts dans le domaine solaire et depuis 2019 en auto consommation photovoltaïque, ils proposent en amont un devis gratuit, ainsi qu'une simulation énergétique et financière, adaptés aux locaux et à la consommation, avant de réaliser les travaux.

Dorénavant, l'installation des panneaux est effectuée en surimposition au-dessus des toitures, résolvant ainsi les problèmes d'étanchéité, tout en accroissant les performances de production.

En moyenne, 30 à 50% de cette production énergétique est autoconsommée. Le surplus est alors réinjecté dans le réseau (rachat et prime à l'autoconsommation versée aux clients par les fournisseurs d'énergies, selon certaines modalités). Le retour sur investissement peut en général s'effectuer au bout de 9 à 13 ans.

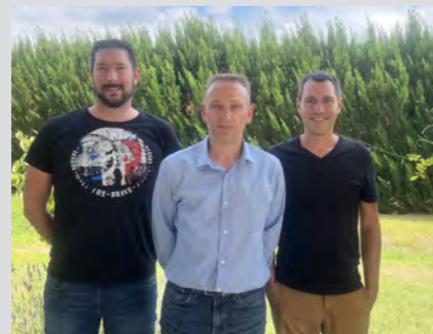
Le système peut également être proposé avec la batterie virtuelle qui permet de stocker le surplus de production solaire, et de le restituer afin d'atteindre 100% d'autoconsommation. En effet lorsque votre installation solaire

ne produit plus mais que vous consommez de l'électricité, la batterie virtuelle vous permet de récupérer cette énergie verte et de la consommer en temps réel, lorsque vous en avez besoin.

Confiants quant au devenir de « Solicium énergies », Rémi et Ludovic misent sur des services et produits de qualité, conformes aux besoins et à la réalité des prix, auprès d'une clientèle locale.

Ils travaillent ainsi en partenariat avec l'entreprise française et son système MYLIGHT, qui offre également l'avantage de piloter la gestion de la production d'eau chaude sanitaire. Les panneaux photovoltaïques utilisés sont garantis 30 ans et ensuite collectés et recyclés à 95%, par l'éco-organisme français SOREN, agréé par les pouvoirs publics.

«Solicium Energies» :  
9 impasse des Noisetiers - 86800 Bignoux  
06 77 31 85 72  
rp.soliciumenergies@gmail.com  
<https://soliciumenergies.com/>



#### MAIRIE

1 rue du Bignoux  
86800 Bignoux  
Tél. : 05 49 61 21 91  
Fax : 05 49 46 10 73  
contact@bignoux.fr  
www.bignoux.fr

f : @bignoux

Lundi, Mercredi,  
Jeudi et Vendredi :  
9h-12h & 14h-17h  
Mardi : 14h-19h

#### ATTENTION NOUVEAUX HORAIRES

##### MÉDIATHÈQUE

Tél. : 05 49 37 86 27  
biblio\_bignoux@yahoo.fr  
Permanence d'accueil :  
Mercredi : 10h-13h & 14h-19h  
Vendredi : 15h-18h  
samedi : 10h-12h

##### ÉCOLE PUBLIQUE

Tél. : 05 49 61 21 53  
site.ac-poitiers.fr/bignoux/

##### CANTINE ET GARDERIE

Tél. : 05 49 61 35 40

##### DÉCHÈTERIES :

###### Bonnes

Lundi, Mardi et Vendredi :  
14h-17h45  
Mercredi et Samedi : 8h-11h45

###### Sèvres-Anxaumont

Lundi, Mardi : 8h-11h45  
Mercredi, Jeudi et Samedi :  
14h-17h45

###### Saint-Julien l'Ars

Lundi, Mercredi, Vendredi et Sa-  
medi : 8h-11h45 & 14h-17h45  
Jeudi : 8h-11h45

Mise en Page :  
Vanessa Valade  
Responsable de la publication :  
Emmanuel Bazile

# La G@zette du Bignolas

Juillet-Août 2022

Édito du Maire

Chères Bignolaises, Chers Bignolais,

Enfin la période des vacances est arrivée !!!

Nombre d'entre vous vont quitter leur résidence principale pour partir se ressourcer en montagne, au bord de la mer ou en tout autre lieu à votre convenance.

Pendant cette période, il arrive trop souvent d'être confronté à des cambriolages ou du moins tentatives.

Je tenais à vous rappeler qu'en votre absence sur la commune, vous pouvez bénéficier du service de la gendarmerie dans le cadre de « l'opération tranquillité vacances » et / ou informer vos voisins pour surveiller votre propriété.

Avec vous, je souhaite évoquer le nombre grandissant d'incivilités auxquelles nous devons faire face, causées par une minorité d'individus quelquefois, voire souvent, extérieurs à notre village et nous savons que la période qui arrive est propice à de tels agissements.

Par exemple les dépôts sauvages d'ordures ménagères ou déchets, la dégradation de mobilier urbain ou bâtiments communaux et stationnement anarchique sur l'espace public ne laissant pas de place aux piétons...

Nous devons tous être acteurs de notre bien-vivre ensemble et porter le slogan : **HALTE AUX INCIVILITÉS.**

J'ai demandé à la Gendarmerie de porter une attention particulière à ces incivilités et de responsabiliser les auteurs lorsqu'ils sont identifiés.

J'en profite pour remercier tous les services municipaux pour leur travail au quotidien. Ils sont la cheville ouvrière de nos actions, sans eux nous ne pourrions pas réaliser nos projets ainsi que les différentes tâches journalières qui incombent.

Pour terminer cet édit, je vous souhaite un bel été et de profiter de vos vacances.

Je vous donne rendez-vous le **20 août 2022**, sur l'espace socio-culturel avec le Comité des Fêtes pour notre 2<sup>ème</sup> marché des producteurs, suivi d'un concert et d'un feu d'artifice.

Malgré la crise sanitaire et la guerre en Ukraine, qui a déjà et qui aura dans les mois à venir, une incidence financière non négligeable sur notre budget, nous poursuivons notre action municipale pour mener à bien nos projets déjà initiés ou ceux à venir pour le bien de notre village.

Nous comptons sur votre soutien et restons pleinement à votre écoute.

Bien à vous,  
Emmanuel BAZILE  
Maire

#### LA NUIT DES ÉTOILES

Une nuit des étoiles est organisée sur la commune le **05 Août**. Plus de renseignements sur le panneau lumineux.

#### COIFF'ÉLÉGANCE

Votre salon Coiff'Élégance sera fermé du 11 au 18 juillet et du 1<sup>er</sup> au 15 août.

#### INFO MAIRIE

##### FERMETURES SERVICES MUNICIPAUX

Fermeture Médiathèque : du 1<sup>er</sup> au 31 août.  
Fermeture des services municipaux : vendredi 15 juillet.

##### FERMETURE DE LA MAIRIE :

Pour formation budget : Vendredi 8 juillet.  
Pour archivage : Lundi 8 août, jeudi 11 août, mercredi 17 août, vendredi 19 août.

## RAPPEL

## CONCOURS PHOTO



La commune lance un concours photo réservé aux habitants de la commune.

Le thème est libre mais doit être en rapport avec la commune (animaux, végétaux, patrimoine, habitants...)

3 photos au format JPEG de bonne résolution par participant maximum.

Elles devront être envoyées à la mairie à [contact@bignoux.fr](mailto:contact@bignoux.fr) au plus tard le 31.08.2022

La photo gagnante sera en couverture de l'agenda et sur le nouveau site et recevra un prix d'une valeur de 100€, la seconde un prix d'une valeur de 50€ et la troisième un prix

d'une valeur de 25€.

Inscription au concours obligatoire (avec cession de droit d'auteur et droit à l'image) à faire en mairie ou par demande à [contact@bignoux.fr](mailto:contact@bignoux.fr).

**Vous avez envie d'aider vos voisins qui ne peuvent pas se déplacer**

=> Pour que le manque de mobilité ne soit plus un frein  
=> Pour rendre service  
=> Pour échanger avec vos voisins

**Devenez chauffeur bénévole !**

Faites une place dans votre voiture à vos voisins isolés. Vous leur apporterez plus que de la mobilité !

Téléphonez au point relais pour tout savoir  
**06 24 19 53 06**

**INFORMATION VOYAGEURS**

**S106**

**Adaptation du service A compter du 1<sup>er</sup> septembre 2022**

La ligne S106 dessert actuellement les communes de Bignoux, Lavoux, Bonnes et Chauvigny à destination du collège Gérard Philippe.

Le règlement du transport scolaire de Grand Poitiers prévoit que les services de transport scolaire assurent le déplacement des élèves d'une commune à destination du ou des établissement(s) de rattachement.

Le collège Gérard Philippe est situé hors du secteur de rattachement pour les communes de Bignoux et Lavoux. Par conséquent, l'itinéraire de la ligne S106 ne desservira plus les arrêts de ces 2 communes à compter de la rentrée de septembre 2022 et sera limité au seul secteur de rattachement du collège.

S106	L au V	ARRÊTS	Me	LMaV
BIGNOUX		Bois Carré		
LAVOUX		Le Buisson		
		Les Clapiers		
BONNES	07:55	Les Clapiers	13:53	17:39
	07:57	Bois Carré	13:52	17:38
	08:01	La Viole	13:48	17:34
	08:08	La Ronde	13:43	17:29
	08:10	Le Breuil	13:40	17:26
CHAUVIGNY	08:17	Les Guiraudières	13:33	17:19
	08:20	Collège G. Philippe	13:30	17:15

GRAND POITIERS Communauté urbaine

vitalis-poitiers.fr • Allobus 05 49 44 66 88

## Pendant les fortes chaleurs

### Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU



Évitez l'alcool



Mangez en quantité suffisante



Fermez les volets et fenêtres le jour, aérez la nuit



Mouillez-vous le corps



Donnez et prenez des nouvelles de vos proches



Préférez des activités sans efforts



MAUX DE TÊTE



CRAMPES



NAUSÉES

### Protégez-vous



RESTEZ AU FRAIS



BUVEZ DE L'EAU

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) [meteo.fr](http://meteo.fr) • #canicule

LA FRESQUE DU CLIMAT

**VENEZ fresquer**

et si vous aviez toutes les cartes en main ?

jeu de cartes collaboratif et ludique sur les enjeux climatiques

POITIERS

## ATELIER « LA FRESQUE DU CLIMAT »

SAMEDI 30 JUILLET de 14H-17H.

Salle Roland Copin

Atelier ludique, participatif et créatif permettant de mieux comprendre les causes et conséquences du changement climatique destiné aussi bien aux novices qu'aux connaisseurs (à partir de 16 ans environ).

Pendant 3h, l'atelier rassemble les participants par groupes de 5 à 8 personnes autour d'une table. Il fait appel à la créativité et à l'intelligence collective du groupe pour reconstituer les liens de cause à effet

par un jeu de cartes composant la Fresque. Un animateur vous guidera durant l'atelier et apportera des explications complémentaires.

Pour l'inscription et toute questions contactez l'animateur à l'adresse : [lu.burlot@gmail.com](mailto:lu.burlot@gmail.com) ou par téléphone au 06 46 39 31 43. Tarifs standard 10€

L'atelier commence à l'heure précise, nous vous recommandons d'arriver quelques minutes avant.

## Participez à l'enquête sur le risque inondation

L'inondation est le premier risque naturel en France, il menace des vies, des habitations, des emplois. Ce risque est présent sur le bassin de la Vienne et du Clain et le territoire doit être préparé à faire face en cas d'évènement exceptionnel.

Une enquête électronique sur la gestion du risque d'inondation est en cours du 20 juin au 31 juillet et s'adresse à l'ensemble de la population. Les réponses seront prises en compte pour orienter les actions à mener au plus près des préoccupations de chacun.

Cette enquête s'inscrit dans le cadre de l'élaboration du Programme d'Action de Prévention des Inondations (PAPI) Vienne/Clain porté par l'Etablissement Public Territorial du Bassin (EPTB) de la Vienne. Elle est financée par la participation de l'Etat et des fonds européens au titre du Plan Loire.

Pour participer à l'enquête, rendez-vous sur le site de l'EPTB Vienne : <http://www.eptb-vienne.fr/>



## LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR POURSUIT SA MODERNISATION AVEC LE LANCEMENT DE L'APPLICATION « MA SÉCURITÉ »

Les services de l'État de la Vienne travaillent au quotidien pour assurer votre sécurité. La première application mobile regroupant les services de police et de gendarmerie est disponible gratuitement sur les plateformes habituelles de téléchargement d'applications et sur l'ensemble des appareils mobiles (téléphones, tablettes...) quel que soit le modèle.

Cette application vous accompagne vers la solution la plus adaptée à vos besoins. Elle offre une nouvelle possibilité d'être assisté par un gendarme ou un policier, à toute heure de la journée.

Vous y trouverez :

- les services de pré-plainte et de signalement en ligne ;
- l'accès aux plateformes de démarches administratives en ligne ;
- l'ensemble des numéros d'urgence ;
- les actualités et notifications locales de sécurité de la Vienne ;
- un service de tchat 24h/24 et 7j/7 qui permet d'échanger avec un gendarme ou un policier, directement dans l'application ;
- des conseils de sécurité et de prévention suivant les thématiques qui vous intéressent ;
- une cartographie des points d'accueil de la Police et la Gendarmerie nationales du département de la Vienne, ainsi que leurs coordonnées et horaires d'ouverture ;
- la plateforme de signalement des points de deal lancée début 2021, notamment à l'origine de plus de 10 000 signalements.

L'application Ma Sécurité est là pour vous apporter des réponses concrètes, faciliter vos échanges avec la Gendarmerie et la Police nationales et vous donner la possibilité d'alerter très rapidement les forces de sécurité autour de vous.

**En cas d'urgence, il faut toujours contacter le 17**



**Ma Sécurité**  
Application Grand Public



## VIGILANCE PRÉLÈVEMENT D'EAU À PARTIR DES RÉSEAUX D'EAU POTABLE ET ARROSAGE !!

Au vu de la situation hydrologique préoccupante, nous vous rappelons qu'il est important de limiter votre consommation d'eau potable au strict nécessaire et d'ainsi limiter les usages non prioritaires (arrosage, lavage des véhicules, remplissage des piscines...)

## CHATS ERRANTS.

Tous les ans en période printanière et estivale, la fourrière animale de Grand Poitiers Communauté urbaine, gérée par le prestataire SPA, est confrontée à l'afflux de chats et chatons errants pris en charge sur les communes de Grand Poitiers. Or la fourrière a une capacité d'accueil pour les chats limitée à 40 cages.

La fourrière peut donc subir des périodes de saturation non gérables et non souhaitables pour le bien-être des animaux. Dans ces conditions, les entrées devront faire l'objet de limitation.

A savoir aussi qu'aucune entrée en fourrière de chatons de moins de 3 semaines sans la mère n'est possible. Il est donc important de laisser les très jeunes chatons dans leur environnement à proximité de leur mère (nécessaire à leur éducation de base et leur développement).

Il est donc important de rester vigilant face à ces problématiques.